

# Chalette

Magazine municipal / n°73 / Mai 2016



## Place Commune

[www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)



Entre les étals du  
marché de Vésines...

P.5



Le soutien aux  
investissements, une  
nécessité pour les  
entreprises

P.8



AU LAC

4/5  
JUN 2016

# fête de Chalette

## 80 ANS DU FRONT POPULAIRE

ANIMATIONS/RESTAURATIONS  
VILLAGE DES SPORTS

ASSOCIATIONS  
SERVICES MUNICIPAUX

2 CONCERTS  
ÉVÈNEMENTS

ENTRÉE GRATUITE

SAMEDI 4 JUIN / LUKE (ROCK) / À PARTIR DE 20 H  
DIMANCHE 5 JUIN / ANGEL YOS (CUBA) / 17 H

Dossier :

La jeunesse en quête d'avenir

P.9-10-11

# Un budget combatif et courageux, un budget d'avenir pour tous les Chalettois !

Comme je l'avais annoncé en mars dernier, les élus municipaux de Chalette ont voté le 11 avril un budget combatif, courageux, préparant l'avenir, répondant ainsi aux enjeux de ce siècle, un budget qui porte l'ambition de la fierté de tous ses habitants.

**M**algré les baisses scandaleuses de ses recettes structurelles, Chalette ne renonce pas. Elle veut maintenir, par-faire même, le « bien vivre ensemble » si cher à Chalette.

**Construire avec tous les Chalettois le « Chalette de demain »**

C'est pour cette raison que le budget de l'année 2016 est celui de la mise en œuvre d'importants et nouveaux projets qui portent les ambitions du programme municipal, répondant aux besoins de la population, à la modernisation nécessaire de nos équipements. Nous voulons maintenir des services municipaux de qualité pour la population qui est en attente d'un vrai service public de proximité.

Chalette est une ville qui participe largement au développement économique de l'agglomération afin, justement, de contribuer au rayonnement du territoire.

Chalette se doit de créer de l'attractivité, de faire venir des investisseurs et



Le maire dans le quartier de la Folie à Vésines le 13 avril dernier

des populations nouvelles, assurant des emplois et des recettes fiscales supplémentaires. Elle s'est attachée aussi à accompagner avec ce budget la relance de l'économie, à maintenir un emploi industriel qualifié.

**Chalette ne fait pas le pari du déclin mais du développement.**

Continuons de nous mobiliser tous ensemble.

Chalette, notre commune, doit vivre !

**Franck Demaumont**  
Maire de Chalette sur Loing

## Sommaire

P2 – **Édito**

P3 – **Actualités**

*Vote du budget 2016 : une ville ambitieuse !*

P4 – **On en parle**

*Pour que l'interdiction du transit des poids lourds dans l'agglomération soit respectée*

P5 – **Portraits**

*Entre les étals du marché de Vésines...*

P6 – **Vivre ensemble**

*Mille retraités et personnes âgées réunis en ce début de printemps*

P7 – **Agenda 21**

*Les « Prés blonds », des travaux débuteront fin mai, début juin*

P8 – **Du côté de la radio**

*Le soutien aux investissements, une nécessité pour les entreprises*

P9-10-11 – **Dossier**

*La jeunesse en quête d'avenir*

P12 – **Arts et culture**

*Travail de mémoire*

P13 – **Sports et loisirs**

*Au fil de l'eau, entre la base de voile et les croisières à bord du bateau « Ville de Chalette »*

P14 – **Libre expression**

P15 – **Histoire d'avant**

*La ville de Chalette-sur-Loing commémore le Centenaire de la Première Guerre mondiale*

P16 – **A l'affiche**

**Chalette** Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont  
Directeur de la communication : B. Ballu  
Rédaction : B. Ballu, B. Manjikoff, P. Avezard,  
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas  
Mise en pages et impression :  
Orient Express 01 40 64 44 10





# Vote du budget 2016 : une ville ambitieuse !

Pour les élus de la majorité municipale, avec le vote de ce budget il s'agit de porter une grande ambition pour Chalette :

- **L'ambition d'une ville respectée dans l'agglomération,**
- **L'ambition d'une ville moderne, équipée, dynamique,**
- **L'ambition d'une ville qui prépare son avenir,**
- **L'ambition d'une ville toujours plus belle et plus accueillante.**

C'est en substance ce qu'ont affirmé le maire et sa majorité lors du vote du budget 2016. Cette volonté politique de maintenir un service public de proximité de qualité et de poursuivre les investissements nécessaires au développement de Chalette faisait écho aux réunions publiques qui se sont tenues ces deux derniers mois.

Franck Demaumont a dénoncé avec la plus grande fermeté, comme de nombreux autres maires en France, les baisses des dotations de l'État en jugeant que « *les décisions prises par le Gouvernement sont injustes et aggravent encore les inégalités* », d'autant que ces baisses de recettes s'ajoutent à celles venant de l'Agglomération.

Il a proposé un « **budget de combat** », pour reprendre l'expression de son premier adjoint, Éric Pépin, à travers la **recherche d'économies** dans le fonctionnement des services, la **poursuite des investissements utiles à la ville et à ses habitants** avec le projet de création d'un centre de santé public, la reconstruction de la piscine et celle d'une école à Vésines, et la poursuite des aménagements sur plusieurs années de la base de loisirs du lac, pour ne citer que les projets les plus importants. De plus, ces projets participent au soutien de l'activité économique locale, avec un « *effet domino* » sur l'économie nationale, les collectivités territoriales représentant 70 % de l'activité dans le secteur du B.T.P.). Et c'est pour ces raisons que, malgré les baisses des recettes structurelles, les élus ont fait **le choix de ne pas renoncer au programme municipal** pour construire, avec tous les habitants, **le Chalette de demain.**



Les élus votent le budget 2016

Aussi, après de nombreux débats il a été décidé d'augmenter la fiscalité locale de 8 % afin de compenser les 600 000 € de recettes en moins. Cela se traduira par une augmentation moyenne de la part communale de taxe d'habitation de 50 € par an. C'est donc avec toute la gravité de cette décision que les élus se sont exprimés sur cette hausse du taux de la T.H.

Pour Laurianne Delaporte, au nom des élus communistes et républicains, la baisse de la Dotation globale de fonctionnement est inédite et récurrente et elle a des conséquences graves sur les niveaux d'investissement et de services publics locaux. Dans le même temps, des crédits d'impôts considérables (C.I.C.E.) sont versés aux grandes entreprises sans véritable compensation et sans réel contrôle, et des centaines de milliards d'euros sont détournés dans des « paradis fiscaux » comme la récente actualité vient de le rappeler. Et de conclure en invitant à la mobilisation contre l'austérité imposée à notre commune et aux Chalettois.

Quant à Christian Berthier, il a exprimé sa colère contre le gouver-

nement ainsi que contre le président de l'Agglomération, J.-P. Door, qui a réduit sa contribution en faisant supporter aux communes sa mauvaise gestion et ses investissements de prestige.

Pour Christophe Rambaud, au nom des élus socialistes, le « budget 2016 a été élaboré dans un contexte de responsabilité budgétaire, accentué par la baisse importante de la solidarité intercommunale qui prévaut dans cette agglomération en dérive financière » en précisant que « nous avons été élus en 2014 sur un programme comportant un certain nombre d'investissements structurants pour la ville et ses habitants (notre priorité, c'est de respecter nos engagements). Par conséquent, notre groupe soutient totalement la décision d'évolution des taux d'imposition locaux, sachant que ces derniers n'avaient pas été revus à la hausse depuis bon nombre d'années ».

Retrouvez toute les interventions et tous les éléments budgétaires sur le site Internet : [www.ville-chalette.fr](http://www.ville-chalette.fr)

B. Ballu

On en parle...

## Pour que l'interdiction du transit des poids lourds dans l'agglomération soit respectée

« **L**a circulation de transit des véhicules de transport de marchandises d'un poids total roulant de plus de 3,5 tonnes est interdite sur la route nationale 7 dans la traversée de l'agglomération montargoise », tel est l'unique article de l'arrêté du maire de Chalette pris le 13 janvier 2001. Quinze années plus tard, force est de constater le peu d'efficacité de cette interdiction et après l'ouverture d'un magasin alimentaire à l'entrée nord de la commune, il est temps de la réactualiser. C'est tout le sens du courrier du Maire adressé au

Préfet le 29 mars dernier sollicitant l'intervention des forces de gendarmerie et de police en ce sens.

Or, il convient également de rappeler que la présence de barreaux autoroutiers qui contournent notre agglomération (A 77 et A 19) aurait dû permettre d'absorber l'essentiel du trafic des poids lourds, les « gros cubes » de plus de 3,5 tonnes encombrant la D 2007 (ancienne RN7) et engendrant des perturbations aux entrées de ville. Conscient des difficultés économiques des entreprises de transport, Franck Demaumont souhaite que

des négociations avec les concessionnaires des autoroutes soient conduites dans le but de proposer la gratuité des portions d'autoroutes favorisant le contournement ouest de notre agglomération.

En outre, et afin de valoriser notre territoire, il vient de proposer au Président de l'Agglomération que, dans le cadre du Schéma de cohésion et d'organisation territoriale (SCOT), soit étudiée la faisabilité de création de nouvelles entrées et sorties de notre territoire.

B. Ballu

## Vote du budget de l'AME : la position des élus de Chalette

**L**e 24 mars dernier, la réunion du Conseil d'agglomération avait pour principal objet le vote du budget 2016. Laurianne Delaporte, conseillère communautaire de Chalette, est intervenue au nom des élus chalettois pour dénoncer une nouvelle hausse de la pression fiscale sur les ménages à travers l'augmentation de la TEOM.

« [...] En pleine crise d'austérité, ce sont les personnes seules, privées d'emploi et les familles les plus modestes qui sont les plus touchées. Avec le désengagement progressif de l'Agglomération, en 2018 ce sera 2,5 millions d'euros qui seront pris dans la poche des contribuables de l'AME. Nous ne pouvons donc sérieusement pas accepter ce choix budgétaire, tout comme l'instauration même de cette taxe que nous combattons, avec la population, depuis 2010. »

La baisse des dotations du gouvernement actuel, soutenue par la droite parlementaire, touche l'ensemble des collectivités locales et en particulier les plus pauvres ; ce sont alors les populations les plus fragiles qui

sont ainsi abandonnées par l'État.

Dans le contexte d'une situation sociale préoccupante, Laurianne Delaporte a ensuite insisté sur la nécessité d'accorder une aide accrue aux associations qui apportent, en particulier, leur soutien aux personnes les plus vulnérables, à la promotion de la culture pour tous, ainsi qu'à un réel développement économique, d'autant qu'il ne faudrait pas oublier que « ce sont les collectivités qui participent au développement économique en confiant aux entreprises leurs travaux d'investissement. »

Elle s'est aussi inquiétée « du projet de "super agglomération" porté par le président de l'Agglomération qui rejoint le projet du gouvernement avec la loi NOTRe visant à supprimer les communes et les départements », donc à supprimer à terme les élus de proximité.

Enfin, il a été pointé l'absence, cette année encore, d'action de l'Agglomération dans différents domaines qui relèvent de sa compétence : le développement de la zone Saint-Gobain, la création d'une navette de bus pour relier le Bourg et Vésines,

la réalisation d'une gare routière au Château-Blanc.

Les élus chalettois ne pouvant se satisfaire du budget qui leur était présenté ont donc voté contre, tout en regrettant le peu de considération du Président de l'AME envers les élus qui composent cette assemblée et qui connaissent bien les véritables besoins de leur commune et de leurs administrés.



Intervention de Laurianne Delaporte au Conseil de l'AME le 24 mars 2016



## Portraits

# Entre les étals du marché de Vésines...



Haut en couleurs, en senteurs diverses, le marché de Vésines est réputé pour son accueil et sa convivialité que l'on doit, entre autres, à ceux et celles sans qui il n'existerait pas. Qui sont-ils ? Qui sont-elles ? On les nomme commerçants non sédentaires car ils n'ont pas de magasins. Dès potron-minet, ils débarquent en fourgonnette ou en camion chaque vendredi matin, hiver comme été, et déploient leurs tréteaux pour y installer leurs produits. Bien sûr, ils viennent pour vendre mais pas uniquement, car aux yeux des chalands ils sont aussi les garants d'une profession qui assure dans la plupart des cas la qualité des produits et leur provenance. Rencontre avec trois d'entre eux.



### • Pascal Brassamain, poissonnier

Pascal Brassamain n'est pas un novice dans le métier. Dès l'âge de 16 ans il accompagne son père sur les marchés ; depuis, il n'a de cesse d'exposer son étal recouvert de produits de la mer aux quatre coins du département. « Si je compte bien, cela fait 36 ans que je vais de marché en marché, dont 24 ans avec mon épouse » précise-t-il le sourire aux lèvres. Sa fidélité au marché de Chalette est motivée par sa relation avec une clientèle fidèle, cosmopolite, qui lui fait confiance. Et pour cause ! Un simple coup d'œil sur son éventaire suffit pour constater son irréprochable qualité. Une qualité qui a un coût : 180 000 euros d'investissement pour assurer une bonne conservation des produits (camion et étal frigorifiques). Pour garantir cette fraîcheur de produits, Pascal Brassamain se rend tous les deux jours (dont le vendredi matin avant son installation à Vésines) à

Rungis pour se fournir en produits de la mer. Il travaille également avec le port de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, en Vendée, réputé pour sa sardine et celui de l'île d'Oléron, lesquels lui assurent une véritable traçabilité de la marchandise. C'est à partir d'Olivet où il réside qu'il organise, avec l'aide de son épouse, les quatre marchés hebdomadaires dont ceux de Chalette et de Montargis. « En effet, les produits que je propose sur les marchés divergent un peu en fonction du lieu, précise-t-il ; par exemple, à Vésines je vends beaucoup de "poissons bleus", c'est-à-dire des poissons de la Méditerranée. »



### • Abhir Hassan (vêtements)

22 ans qu'Abhir Hassan est commerçant itinérant. Il a commencé à travailler comme employé ; aujourd'hui et depuis 5 années il est indépendant. Sa spécificité est la vente de vêtements allant de la layette aux vêtements pour enfants et adultes. Il

se fournit à Paris dans les magasins de « déstockage ». Il aime venir à Chalette où il dispose d'une clientèle suffisamment stable et régulière, lui assurant ainsi une certaine stabilité de revenus.



### • Valérie Bressy (tissus)

À la différence de plusieurs de ses confrères, les marchés n'étaient pas pour Valérie une activité familiale, ni même un choix de vie. Ce n'est qu'à force de « galérer » pour trouver un travail qu'elle se lance dans cette voie. Aujourd'hui cela fait 22 ans qu'elle vaque de marché en marché et 8 ans qu'elle installe son stand, chaque vendredi, à Vésines. Au début, elle s'était spécialisée dans la vente de tissus en gros. Pour cette commerçante, la particularité du marché de Vésines, c'est la mixité de la population qui lui impose de disposer de produits divers, du cher et du moins cher, de l'uni, du coloré...

B. Taleb



## Vivre ensemble

# Mille retraités et personnes âgées réunis en ce début de printemps.

**C'**est sous le signe des valeurs portées par la Ville que Franck Demaumont entouré d'élus et de l'adjointe aux personnes âgées, Claire Prioux, a accueilli le millier de retraités et personnes âgées le dimanche 10 avril dernier pour la traditionnelle fête qui leur est, chaque année, dédiée. Avant de permettre aux convives d'apprécier la qualité du repas servi avec cœur et enthousiasme par le personnel communal et par de nombreux élus, le maire a tenu à rendre hommage à tous les aînés de la ville en leur réaffirmant toute sa solidarité et celle de son équipe municipale. Cette manifestation a également été l'occasion

pour le premier magistrat de la ville de rappeler les engagements pris lors de l'élection municipale 2014 et ce malgré les difficultés économiques et sociales à laquelle la Ville et la population sont confrontées en raison des politiques austéritaires menées tant par le gouvernement que par le président de l'Agglomération. Il a réaffirmé la volonté des élus chalettois de moderniser la ville et de poursuivre l'essor de la cité pour assurer son développement pour les années à venir tout en préservant une solidarité intergénérationnelle. Et c'est au rythme d'une musique rappelant les jeunes années que la journée s'est poursuivie dans une ambiance conviviale.



*Les doyens de la fête :  
M. Marcel Dubois, 103 ans  
Mme Rolande Duwiquet, bientôt 100 ans*







## Agenda 21

# Les « Prés blonds » Des travaux débuteront fin mai, début juin

En mars 2013, Chalette Place Commune présentait dans son numéro 36 un projet innovant pour utiliser les capacités d'épuration des Prés blonds. Cette action expérimentale, initiée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et la Ville de Chalette, va bientôt se concrétiser.

Comme le souligne Espérance Patureau, conseillère municipale déléguée à l'environnement, « ces travaux ont plusieurs objectifs. D'une part ils permettront d'apporter une épuration dite « tertiaire » au processus déjà satisfaisant de la station, mais aussi de mesurer les capacités épuratoires d'une zone humide telle que la nôtre ». L'idée est de détourner une partie des eaux épurées de la station d'épuration, qui sont rejetées dans le Loing, en la déversant dans les Prés blonds. Des piézomètres (petits forages permettant de mesurer le niveau et la qualité de l'eau souterraine) judicieusement placés vont permettre d'observer dans quelle mesure l'eau qui a circulé dans la zone ou s'y est infiltrée s'est épurée (moins de pollution carbonée, moins de nitrates, de phosphore). « D'autre part, ils redonneront de l'eau à cette zone des Prés blonds qui a tendance à s'assécher et risquerait ainsi de perdre ses caractéristiques de zone humide – particulièrement visibles dans la partie ouest avec la « roselière » (roseaux) – et offriront une belle complémentarité



entre une station d'épuration et une zone naturelle dans le cycle de l'eau », conclut l'élue à l'environnement.

### Comment ça marche ?

Les travaux qui découlent d'une étude menée par BUREGEAP et qui seront réalisés par l'A.M.E., consistent à créer un lagunage naturel dans la partie sud-est, en implantant une succession de trois bassins dans lesquels l'eau pourra séjour-

ner pendant trois jours, ce qui lui permettra de perdre une partie de sa pollution sous l'action du soleil (photolyse), de la sédimentation et des végétaux. L'eau s'infiltrera peu en raison de la faible perméabilité du sol, constitué d'argile dès 20 cm de profondeur. Elle passera ensuite par surverse vers la partie ouest des Prés blonds (la roselière) où elle s'étalera et s'infiltrera. Au total, le volume d'eau stockable avoisinerait les 6250 m<sup>3</sup> (5000 m<sup>3</sup> dans les bassins de lagune et 1250 m<sup>3</sup> dans la prairie humide), permettant de détourner 30 à 40 % des rejets moyens journaliers de la station d'épuration.

A terme, cette expérimentation permettra également à l'Agence de l'Eau de disposer de références de surfaces en zones naturelles épuratrices pour accompagner la construction de petites stations d'épuration.

Les travaux seront signalés par des panneaux et toutes les dispositions seront prises pour limiter autant que possible les perturbations aux abords des Prés blonds.



Laurence Duval, responsable du service environnement, et Espérance Patureau, conseillère municipale déléguée à l'environnement

B. Taleb

# Le soutien aux investissements, une nécessité pour les entreprises

L'investissement public représente 16 % de l'investissement total en France, en moyenne, sur les dix dernières années et la part revenant aux collectivités territoriales correspond à un peu plus de 71 % des montants.

**O**n l'aura compris : l'austérité, déclinée au niveau local, menace directement les services et l'investissement publics. Des conséquences sont déjà visibles dans certains secteurs comme ceux des travaux publics, très dépendants de la commande publique. Ainsi, selon Bruno Cavagné, président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), cette activité connaît « *sa pire année depuis 30 ans* ».

### Concrètement, quelles sont les conséquences pour les entreprises locales ?

Tel était le thème de la table ronde diffusée dans le « Mag » de Radio C2L du samedi 16 avril à laquelle participaient Éric Pépin, premier adjoint, Jacques Lalot, conseiller municipal délégué aux travaux, et plusieurs dirigeants d'entreprises : Arnaud Pons de Sud Métallerie (40 salariés), Julien et Didier Neyrat de l'entreprise Revil (140 salariés) et Jean-Luc Chaslin de l'entreprise Vauvelle (80 salariés).

Sur ce thème, Éric Pépin rappelle que les baisses des dotations cumulées sur quatre ans représentent 1,5 million d'euros. « *Pour autant, les élus ne renoncent pas au projet municipal, en particulier dans les choix d'investissement qu'ils considèrent utiles pour les habitants et indispensables au développement de Chalette.* »

### L'avenir s'assombrit !

Pour les dirigeants d'entreprises, ces baisses des budgets d'investissement se répercutent sur les carnets de commandes et mettent en péril l'existence de certaines entreprises, avec toutes les conséquences sociales que l'on connaît. En outre, cette situation entraîne « *une baisse de lisibilité pour les entreprises, ce qui est un frein à l'embauche et à la modernisa-*



*tion des matériels.* » D'où les recrutements, quand il y en a, en CDD mais plus en CDI : « *Ça n'encourage pas à investir dans l'Humain, qui pourtant devrait être au centre de l'échiquier* ». Concrètement, durant les deux dernières années le choc s'est fait sentir pour toutes les entreprises de notre territoire. Pour Arnaud Pons de Sud Métallerie, « *la baisse des commandes nous oblige à licencier pour faire face à la réalité* ». L'entreprise Vauvelle a vu son chiffre d'affaire réduit de 10 % en 2015, ce qui s'est traduit par le non-remplacement des personnes parties à la retraite et aujourd'hui, du fait du peu de commandes, il n'est pas envisagé de créer des emplois.

### Les besoins sont pourtant là !

Les besoins d'équipements existent pour répondre aux nécessaires modernisations des écoles, par exemple. Pour Jacques Lalot, « *la reconstruction de la piscine s'impose par la vétusté de l'ancienne qui est "à bout de souffle". Ça représente un effort pour la Ville et ses habitants mais, avec cet investissement, non seulement on mo-*

*dernise Chalette, en plus on permet aux entreprises locales de se maintenir à flot.* »

### Des mesures de soutien pas à la hauteur des enjeux !

À titre d'exemple : si le Fonds de soutien à l'investissement a été pour l'heure annoncé à près d'un milliard d'euros, seuls 150 millions de crédit de paiement ont pour l'instant été prévus pour 2016. Loin du compte ! D'où la demande pressante des élus locaux de l'annulation totale de la nouvelle ponction prévue en 2017 par l'État de 3,7 milliards sur les collectivités locales. Dans ce contexte, n'est-il pas temps de proposer une action résolue contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales (estimées entre 60 et 80 milliards) ? Pourquoi ne pas remettre aussi en cause la part de Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) affectée au secteur assurantiel, bancaire et de la grande distribution en redistribuant ces 40 milliards aux PMI, PME et TPE ?

B. Ballu



# Rencontre avec Mamoudou Bassoum

**Élu depuis 2014, vous êtes adjoint à la jeunesse, délégation présentée comme une des priorités municipales du mandat. Deux ans après votre prise de fonction, pouvez-vous nous dresser un bilan de vos actions ?**

Ma délégation est l'enfance et la jeunesse et s'y ajoute la question de la parentalité. Avant mon élection, la Ville intervenait déjà en direction de ces publics. Aujourd'hui, mon action consiste à améliorer ce qui doit l'être et à mener des actions en direction des jeunes adultes (18 à 30 ans).

Nous sommes dans une phase de consolidation des actions en cours et d'une ouverture en direction des jeunes, qu'ils soient étudiants, travailleurs, ou en recherche d'emploi ou de formation.

**Pour en revenir aux actions en direction des enfants et des ados, tant dans les centres de loisirs qu'au Service municipal de la jeunesse, l'apprentissage de la citoyenneté semble être un fil conducteur.**

L'actualité nationale et internationale pose la question de la citoyenneté et de la représentation. La citoyenneté, c'est l'enfant dans son environnement, dans sa ville, une façon de se comporter, une manière d'être.

Avec la CAF, nous sommes en cours de rédaction d'un « Projet éducatif territorial » qui s'appuiera sur un bilan des actions conduites depuis plusieurs années, sur leur efficacité en matière de « réussite éducative ». À l'issue de ce bilan, en juin, nous échangerons avec la communauté éducative afin d'élaborer des plans d'action pour la prochaine rentrée scolaire.

**Pour mettre en œuvre ces objectifs, vous appuyez sur plusieurs services municipaux. Lesquels ?**

La Ville dispose de deux centres de loisirs, d'un SMJ qui agit dans deux structures d'accueil, la Maison de quartier de la Pontonnerie et le SMJ de Vésines. À ce dispositif nous avons ajouté un atelier « parents / enfants » qui propose de nombreuses initiatives à partir des quartiers. Il a été créé à l'issue d'un diagnostic éducatif à l'école Pierre-Perret et son but est de favoriser l'exercice de la parentalité, laquelle n'est pas toujours évidente.

**Dans plusieurs de ses interventions, Franck Demaumont a confirmé que la jeunesse devait être une des priorités de la Ville. Cette orientation, qui n'est pas neutre, vous place au cœur de ce projet. Comment l'appréhendez-vous ?**

C'est un challenge pour moi car la jeunesse est l'avenir et si on s'occupe bien des jeunes, on travaille pour l'avenir.

Concrètement, ça se traduit par une présence renforcée des animateurs dans les quartiers, au pied des



Mamoudou Bassoum avec les animateurs de la réussite éducative

# Dossier / La jeunesse en quête d'avenir

immeubles. C'est important si l'on veut engager des actions sur le moyen et long terme. Depuis 2004, le SMJ a accueilli près de 700 jeunes par an, ce qui n'est pas rien !

La Ville dispose aussi d'un « Point information jeunesse » dont la mission est d'aider à la recherche d'un emploi, d'une formation, d'un job d'été. En 2015, c'est une centaine de jeunes Chalettois qui ont été accueillis au PIJ.

## Jeune maire-adjoint à la jeunesse, vous êtes attentif à la situation faite à de nombreux jeunes. Quel message leur adressez-vous ?

Je considère que les 18 / 30 ans sont les oubliés de la Nation, dans le sens où c'est compliqué de se former, et trouver un emploi devient un rêve et non un droit. Ce sont des mots forts mais je le pense vraiment.

Toutefois, la question de l'emploi ne relève pas de la compétence de la Municipalité mais de la Région et de l'État. Alors, comment pouvons-nous intervenir ? Nous pensons que nous pourrions davantage accompagner les jeunes dans leurs projets pour atteindre leur objectif de formation ou de recherche d'emploi. Pour nombre d'entre eux le problème du financement du permis de conduire est posé. Pourquoi ne pas contribuer à son financement, lequel serait conditionné, par exemple, à un engagement « solidaire » auprès d'une association ? Je pense également au financement du BAFA<sup>(1)</sup>.

## La Loi « travail », dite loi El Khomri, a été l'étincelle qui a fait émerger les mouvements « Nuit debout », initiés principalement par les jeunes. Qu'avez-vous à dire sur cette actualité ?

Ce projet de loi est une menace pour tous les travailleurs, pas seulement pour les jeunes. J'espère que ce mouvement va se poursuivre, car il porte un élan vers plus de démocratie, et qu'il réussira à faire plier le gouvernement.

Aujourd'hui, les débats portent sur d'autres alternatives. Les jeunes ne veulent pas d'une politique d'assistanat mais un véritable projet de contrat solidaire, avec de réelles formations qualifiantes débouchant sur des emplois. C'est la raison pour laquelle la Ville demande toujours la reconstruction de l'Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et la création d'une antenne universitaire dans le Montargois.

## Cet engagement des jeunes qui s'amplifie dans tout le pays vous rend-t-il optimiste ?

Oui, même si le processus est lent. Les jeunes veulent devenir les acteurs de leur vie. Ces manifestations, ces débats ne les laissent pas indifférents, bien au contraire ; ils veulent s'y engager. Il faut leur faire confiance car cette appropriation de la parole devrait aboutir à des engagements dans la vie de la cité, dans le mouvement associatif, ce qui est très positif.

B. Ballu

(1) Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur.

## « On vaut mieux que ça ! »

En pleine mobilisation contre la loi El Khomri, quatre jeunes ont accepté de nous parler de leur vision de la société, de ce à quoi ils aspirent ou de ce qu'ils ne veulent pas. Leurs propos interpellent, provoquent même, en tout cas poussent à la réflexion. Rencontre.

Ils se prénomment Victor<sup>(1)</sup>, Helwann<sup>(2)</sup>, Solène<sup>(3)</sup>, Édouard<sup>(4)</sup>. Ils ont 17, 22, 27 et 30 ans ; ils ont l'avenir devant eux et pourtant...

## Une jeunesse diverse...

Priorité affichée du mandat de François Hollande, la jeunesse n'en finit pas de pâtir de la crise. Pourtant, pour Victor, Helwann, Solène et Édouard, « il faut arrêter de voir la jeunesse comme un tout, ce serait une erreur. » En effet, parler de politique de la jeunesse leur paraît bizarre. « La jeunesse est multiple, avec des intérêts, des objectifs et des milieux sociaux différents. On ne vit pas la même chose lorsqu'on vit dans un quartier difficile, dans un pavillon, ou dans une famille aisée, bourgeoise ». Effectivement, l'étudiant qui doit travailler pour payer ses études n'a pas les mêmes chances de réussite que ses congénères ; celles-ci sont diminuées de 50 %. Ainsi, parmi les étudiants – travailleurs, deux tiers ratent leur année. « De même, combien d'entre





# Dossier / La jeunesse en quête d'avenir



Édouard



Helwann



Solène



Victor

*nous choisissons leur orientation non pas en fonction de leur envie, de leurs capacités, mais en fonction du lieu, du coût du transport, du logement ? On bloque les jeunes dans leur projet. Ce n'est pas juste ! ».*

## ...mais avec des points communs

Toutefois, si la jeunesse est diverse elle partage des points communs tels que la colère et un mécontentement certain. Qu'elle soit issue d'un milieu modeste ou plus aisé, elle ne trouve pas sa place dans la société actuelle, ou alors on lui en impose une qui ne correspond pas forcément à celle à laquelle elle pourrait aspirer. « Nous nous considérons comme une génération sacrifiée ; le progrès cède sous le poids de la régression. On a l'impression que la roue du progrès s'est arrêtée pour notre génération ». Beaucoup de jeunes sont défaitistes, sans utopie, sans espoir de lendemains qui chantent. « L'avenir nous semble bouché, on a grandi avec cette perspective. Notre principal objectif aujourd'hui n'est pas de réussir mais de trouver un travail pour vivre et éviter le chômage. De nos jours, on considère qu'on réussit quand on gagne plus que ses parents mais nous sommes persuadés que nous vivrons moins bien qu'eux ». De même, beaucoup d'étudiants renoncent à se soigner faute de moyens, d'autant qu'ils ne font pas confiance aux mutuelles étudiantes.

## Un langage propre à une génération

« Autre point qui nous unit et nous différencie des «adultes» et des discours partisans et syndicaux : notre langage commun. Notre façon de communiquer repose beaucoup sur l'ironie, la dérision, tout en prenant les problèmes au sérieux. Ce qui nous est commun aussi, c'est une certaine hostilité vis-à-vis des partis politiques ; nous sommes très méfiants. Nous aspirons à vivre la démocratie autrement et en dehors du vote. Il nous arrive même de ne pas aller voter lorsque l'offre politique ne nous satisfait pas. Les hommes politiques viennent nous

*voir essentiellement les veilles d'élections, on n'est pas dupes ! ». C'est d'ailleurs peut-être ce qui fait la réussite en ce moment des « Nuits debout », un début de construction d'autre chose ? « Quelque part c'est positif, ça sort du défaitisme qui a tendance à prendre le dessus ».*

## Une autre façon de faire de la politique

Dès lors que l'on s'extrait du cadre classique, la jeunesse est capable de s'intéresser à la politique. Il suffit de changer la façon de faire. « Actuellement cela ne donne pas envie, surtout que l'on réduit la politique au seul vote. C'est cela que la jeunesse rejette. Et lorsqu'elle tente de s'emparer de la démocratie, on la brime. » Pour Victor, Helwann, Solène et Édouard, si l'on veut que les jeunes s'impliquent en politique et s'investissent dans la vie de la cité, il convient d'arrêter de les infantiliser, d'éviter les clichés, d'être plus ambitieux et de cesser de cantonner les actions en leur direction à l'organisation d'un concert ou d'une piste de skate. « Ce que veulent les jeunes, c'est travailler, avoir une formation, un logement, pouvoir passer le permis de conduire (vital pour trouver un boulot), la gratuité des transports ; bref, tout ce qui permet à un jeune de se prendre en main. De même pour les concertations : si l'on souhaite leur participation, il faut choisir le «bon» horaire, entre 17 et 18 heures, et changer le format classique de la réunion publique. C'est aux élus d'aller à la rencontre de la jeunesse en faisant le tour des «kebabs» ou des bars, dans les lieux où elle se retrouve, en lui proposant un questionnaire-type par exemple. Quant aux conseils de jeunes, pourquoi pas, à condition qu'ils soient de véritables organes décisionnels disposant d'un budget propre. En conclusion, nous voulons plus d'équité, d'humanité, de démocratie, que nos voix soient entendues et prises en compte ».

B. Taleb

(1) Étudiant en histoire

(2) Lycéen en 1<sup>ère</sup> L

(3) Anime une équipe dans une boulangerie, diplômée en gestion administrative

(4) Professeur d'histoire-géographie en collège (ZEP)

# Travail de mémoire

- **Journée anticoloniale et antiraciste**  
samedi 21 mai 2016 à l'espace Aragon
- **Hommage aux victimes du génocide des Tutsi**  
dimanche 22 mai 2016, square Chevtchenko à Vésines



Le travail de mémoire entend faire reconnaître et transmettre des mémoires douloureuses. Il aide aussi à mieux connaître et apprendre l'histoire pour "armer", pacifiquement, les citoyens et notamment les jeunes générations. C'est l'objectif de ce week-end qui se veut un temps de réflexion pour articuler l'histoire, la mémoire et l'actualité du combat anticolonial et antiraciste.



Mme Gisèle Felhender  
de "Sortir du colonialisme"

### Au programme :

#### ► samedi 21 mai au centre Aragon

- 14h : introduction de la journée par Gisèle FELHENDER de Sortir du colonialisme
- 14h 30 : présentation de l'exposition "Histoire de l'esclavage" par Christine LANDER et Gisèle MAZEL,
- 15h 30 : "Le massacre de Thiaroye" par Armelle MABON<sup>(1)</sup> (brutale répression d'un mouvement de protestation de tirailleurs sénégalais à Dakar en 1944),
- 16h 30 : "L'implication de la France dans le génocide des Tutsi" par François GRANER<sup>(2)</sup>,
- 17h 30 : "17 octobre 1961" par Olivier LE COUR GRANDMAISON<sup>(3)</sup> (près de 200 Algériens exécutés sur l'ordre du préfet Maurice Papon, lors d'une manifestation pacifique),
- 19h : repas sénégalais et palestinien proposés par Anya et l'Association France Palestine Solidarité (AFPS)
- 20h 30 : documentaire "La banane" de Franck BIELEU traitant de la maltraitance des travailleurs dans les plantations au Cameroun, suivi d'un débat.

#### ► dimanche 22 mai

- 11h : **hommage aux victimes du génocide des Tutsi**, dépôt de gerbes et prises de paroles devant le monument au square Chevtchenko à Vésines,
- 12h 30 : pique-nique convivial au Lac de Chalette.

(1) Historienne, maître de conférences à l'Université de Lorient.

(2) Auteur de "Le sabre et la machette", directeur de recherche CNRS à l'Université Paris Diderot, membre de l'association Survie.

(3) Maître de conférences en science politique à l'Université d'Évry-Val d'Essonne.

## Installation du nouveau Conseil municipal des enfants

Le conseil municipal « enfants » élu le 24 mars dernier a officiellement été mis en place mercredi 20 avril.

C'est le maire, Franck Demaumont, entouré de plusieurs élu-e-s, qui a présidé cette première séance dont l'objet principal était d'élire les membres des trois commissions : *environnement, solidarité-vie des quartiers et communication*. Lors de l'ouverture de la séance, les jeunes conseillers ont reçu une cocarde bleu-blanc-rouge et un sac contenant de quoi mener à bien leurs nouvelles missions auxquelles nous souhaitons plein succès.





## Sports et loisirs

# Au fil de l'eau, entre la base de voile et les croisières à bord du bateau « Ville de Chalette »

Les beaux jours reviennent, les activités en plein air aussi. Pour satisfaire vos envies, Chalette vous propose des initiatives au fil de l'eau.

La base de voile est ouverte aux scolaires, aux clubs et centres de loisirs de Chalette mais pas uniquement. Les particuliers qui souhaitent s'initier à la voile en toute sécurité peuvent devenir membre du club U.S.C. voile. Ils pourront pratiquer la voile « optimist », le catamaran, le dériveur double et solitaire, le canoë et bien d'autres choses. Cette année, les membres profiteront de deux nouveautés : la planche à voile « foil » qui vous donnera la sensation de voler sur l'eau, et les croisières d'un week-end à bord du « First 18 », baptisé « L'insoumis »,



accompagné du chef de base Florent Presle.

Et si vous préférez une activité moins physique, optez pour les croisières à bord du bateau « Ville de Chalette ». Une nouveauté, cette année, avec les mini-croisières de deux heures au cours desquelles vous pouvez découvrir ou redécouvrir le canal de Briare avec une traversée de Montargis, « la Venise du Gâtinais », tous les vendredis\* après-midi, de 14h 30 à 16h 30 des mois de juillet et d'août. En outre, deux croisières thématiques sont proposées : une croisière gourmande vers

Montcresson est organisée le lundi 15 août et une croisière goûter-magique aura lieu les mercredis 20 juillet et 24 août. Entre découverte de la nature, instant de détente, bains de soleil sur le pont découvert et beauté des berges, tout sera fait pour passer un agréable moment sur l'eau.

### Contacts et renseignements :

Base de voile : Florent Presle, au 02 38 85 92 95 ou 06 84 75 56 50, ou sur le site [uscvoile.jimdo.com](http://uscvoile.jimdo.com)  
Pour les croisières : Sylvie Audet, Maison de la nature et de l'eau, au 02 38 98 72 97 ou à l'adresse mail [tourisme@ville-chalette.fr](mailto:tourisme@ville-chalette.fr) ou sur le site [ville-chalette.fr](http://ville-chalette.fr)

B. Manjikoff

\* À partir du vendredi 8 juillet.

## Le BMX du Guidon chalettois roule sa bosse

La section BMX du Guidon chalettois est née avec la construction de la piste en 2011. Elle compte actuellement 85 licenciés, toutes catégories ; le plus jeune pilote a 4 ans et demi et le plus ancien 47 ans. La section est ouverte à tous, à tous les âges, garçons et filles. Parmi ceux-ci, environ une trentaine fait de la compétition. Les entraînements sont encadrés par Jérémy Leverne, éducateur du club (BPJEPS\* BMX).

### Les entraînements et compétitions

Pour les entraînements, il y a différents groupes : débutants, confirmés et les confirmés compétiteurs ; ils ont lieu le mercredi après-midi et le samedi toute la journée. Bientôt, d'autres entraînements vont être mis en place les mardis et jeudis en complément pour les compétiteurs. Pour ces derniers, il y a un gros travail



technique à faire sur la piste mais également un travail physique.

### Une piste de près de 400 mètres pour un effort intense sur une courte distance

La longueur d'une piste va de 270 à 400 mètres et sollicite un effort très violent qui dure en général entre 30 à 40 secondes et demande au pilote beaucoup d'explosivité, de force, de puissance, ainsi que beaucoup de souplesse pour passer les bosses. À Chalette, la piste a une longueur de 380 mètres et possède une butte de

départ en enrobé avec grille sécurisée et un chronométrage intégral Prostart. Elle comporte des virages en enrobé, une vingtaine d'obstacles, des doubles, des whoops, des pros...

### Contact

Les personnes souhaitant en savoir plus sur la section BMX du Guidon chalettois peuvent se présenter directement à la piste de BMX, face au lac de Chalette, le mercredi après-midi ou le samedi toute la journée.

P. Avezard

\* Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.

Les 18 et 19 juin, le Guidon chalettois accueillera les 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> manches de la Coupe de France de BMX.

Pour le bon déroulement de la compétition, il recherche des bénévoles. Les personnes souhaitant intégrer l'équipe d'organisation peuvent appeler le président du club au 06.70.36.44.19.

# Libre expression

Les propos tenus dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

## ➔ Le Groupe des élus communistes :

Nous fêtons, le 3 mai, les 80 ans de la victoire du Front populaire, "Pour le pain, la paix, la liberté, contre les 200 familles".

Le Front populaire naît en réaction à la tentative de coup d'état d'extrême droite (7 février 1934, 15 morts) mené sur fond de crise économique (1929) et morale (affaire Stavisky), sous l'impulsion du PCF, avec l'appui de la CGT réunifiée au Congrès de Toulouse en mars 1936.

Le 14 juillet 1935, à l'occasion d'une grande manifestation à l'appel de la SFIO, des radicaux et des communistes, le Front populaire prend sa pleine dimension. Les élections législatives des 26 avril et 3 mai donnent une majorité de 378 députés à gauche (PCF 72, SFIO 147, radicaux 106, divers 51) ; Léon Blum devient président du Conseil.

Devant le peu d'empressement du gouvernement à mettre en œuvre le programme du Front populaire et la réaction violente du patronat, les travailleurs se mettent en grève à partir du 10 mai et occupent les usines.

Le 7 juin, le patronat se rend et signe les Accords de Matignon : 7 à 15 % d'augmentation des salaires, les 40 heures, les congés payés, les conven-

tions collectives, les délégués du personnel.

Au crédit du Front populaire : l'office interprofessionnel du blé, la nationalisation des industries d'armement, la création de la SNCF, la scolarité jusqu'à 14 ans, la reprise en main de la Banque de France.

Aujourd'hui il est possible d'aller vers les 32 heures, sans perte de compétitivité, sans perte de salaire pour les salariés. Le choix du progrès contre les banques, contre Panama, contre le projet de Loi Travail... est indispensable !

Les cortèges qui unissent dans les rues de nos villes, à l'appel de leurs organisations, la jeunesse, les salariés chômeurs ou non, les retraités, contre la loi El Khomri, les débats Nuit debout qui rassemblent les citoyens sur les places de nos villes ne sont-ils pas le début d'un vaste mouvement de fond, promesse de changement démocratique ?

Nous ne sommes plus il y a 80 ans au moment du Front populaire, mais le pain, la paix, la liberté dans ce vieux monde, asservi par les banques, les actionnaires cupides et les gouvernements rétrogrades... restent un symbole et une exigence.

Plus que jamais le rassemblement des hommes et des femmes de bonne volonté est indispensable !

## ➔ Le Groupe des élus socialistes :

### Le mouvement plutôt que l'immobilisme pour le compte de nos concitoyens

Dans un contexte de responsabilité budgétaire accentué par la baisse importante de la solidarité intercommunale qui prévaut dans une agglomération en dérive financière, nous tenons à souligner l'excellent travail des services municipaux dans la recherche de marges de manœuvre budgétaires tout en ayant la volonté de maintenir une haute qualité de service public rendu aux Châlettois.

Nous avons été élus en 2014 sur un programme comportant un certain nombre d'investissements structurants pour la ville et ses habitants dont une piscine et une école. La ville se trouve à un tournant au regard de son avenir, notre priorité est de tenir nos engagements afin de garantir

son attractivité et sa qualité de vie. Pour ce faire, nous soutenons la décision d'évolution des taux d'imposition locaux sachant que ces derniers n'avaient pas été revus à la hausse depuis bon nombre d'années.

De plus, les récentes annonces nationales comme le rétablissement des comptes publics, les mesures d'allègement fiscal pour les revenus modestes, la hausse du point d'indice des fonctionnaires, la poursuite du fonds de soutien pour les rythmes scolaires ou la création du fonds de soutien à l'investissement des collectivités locales doté de 1 milliard d'euros, sont des signaux positifs qui doivent nous permettre d'aborder l'avenir avec confiance.

## ➔ Le Groupe des élus FN :

A Châlette le devis concernant la construction de la piscine est passé de mars 2015 à avril 2016 de 7 000 000 € à 10 680 000 €.

Notons qu'à Montargis la piscine des Closiers a été restaurée et non démolie. Un mur a été déconstruit afin d'évacuer l'ancien bassin au profit d'un nouveau.

L'école de Vésine est parait-il trop pourrie pour être restaurée.

Les subventions diminuent, vos impôts vont augmenter de 8%.

## ➔ Le Groupe des élus Les Républicains :

Texte non parvenu

## ➔ L'Élu unicité :

Texte non parvenu

## État civil :

### Naissances :

TOURNE Agathe

SALMI Issa

GUEYE Tafsir-Abdou

DESBARRES Dayanne

KOÇAK Yusra

COSTANTINO Marius

GÜREL Mina

CACHÉ Samuel

ATLI Ertugrul

### Mariages :

MAJIDLI Elnur et RZAYEVA Hagigat

TOYTOGLU Emreh et CER Safiye

KARTAL Sinan et GÜREL Meliz

### Décès :

SASSIN Pascal

DUMAINE Jacques

MARTINS LIMA ép. DO CARMO DE SA Emilia

MARRAS Patrick

## Exposition de peintures Foyer Paul-Marlin



Le Foyer Paul-Marlin accueille jusqu'au lundi 30 mai une exposition de peintures. Celle-ci regroupe des peintures spontanées, des dessins et des pastels réalisés par les membres de l'association **Artistes de nos vies** (A.D.N. Vies<sup>(1)</sup>). Les œuvres sont visibles du lundi au vendredi de 9 h à 16 heures.

(1) Association loi 1901 en faveur des personnes en difficulté psychologique et contre l'exclusion



## Histoire d'avant

# La ville de Chalette-sur-Loing commémore le Centenaire de la Première Guerre mondiale



Raymond Poincaré et le Général Mangin passent en revue un régiment de tirailleurs sénégalais le 2 avril 1917 dans la Marne



Groupe de spahis pendant la Grande Guerre



Tirailleurs tonkinois sous la III<sup>ème</sup> République

### Exposition :

« Dans la guerre des Toubabs, les tirailleurs sénégalais en 14-18 »,

exposition prêtée par le musée du Chemin des Dames à Oulches-la-Vallée-Foulon.

À la fête de Chalette les 4 et 5 juin

À la veille de la première guerre mondiale, les troupes indigènes, ex troupes de marine devenues **troupes coloniales** en 1900 (d'où la présence d'une ancre marine sur leurs uniformes) **sont composées de tirailleurs** recrutés sur la base du volontariat et devenus soldats de métier **en Indochine, en Afrique orientale (Madagascar, Côte des Somalis et Djibouti), en Afrique équatoriale et occidentale, en Guyane, dans les Antilles et les territoires du Pacifique.**

En août 1914, lorsque la France entre en guerre, le haut commandement français qui envisageait d'utiliser des troupes indigènes dans le conflit décide de multiplier les appels à l'engagement dans les colonies, en particulier en Afrique occidentale française.

Il est relayé par Blaise Diagne, premier député noir africain à l'Assemblée nationale, radical-socialiste, qui appelle « *les populations africaines au loyalisme patriotique, au rassemblement sous les plis du drapeau de la "Mère Patrie"* ».

### Une vive résistance

Ces appels ne suscitent pas l'enthousiasme et le commandement français doit recourir à la contrainte. Mais le recrutement forcé se heurte à une vive résistance des populations indigènes qui se manifeste **en 1915** par des révoltes durement réprimées. La même année, **est créée l'Armée coloniale indigène**, dont les dépôts sont installés à Fréjus-Saint-Raphaël.

En 1917, Georges Clémenceau, président du Conseil, nomme Blaise Diagne commissaire de la République avec pour mission de mener une nouvelle campagne de recrutement en Afrique noire en proposant aux indigènes des primes, des allocations, la création d'écoles, l'exemption de l'indigénat, voire, pour les fils de chef qui s'engageraient, la promesse d'accéder à la citoyenneté française en échange de « *l'impôt du sang* ». Cette campagne permet de recruter 77 000 hommes en AOF et AEF<sup>(1)</sup>. **L'engagement des troupes indigènes est**

**remarquable** sur tous les fronts. Leurs soldats sont reconnus par tous comme des combattants courageux et **leur bravoure leur vaut d'être comptés parmi les plus médaillés de tous les contingents.** Pourtant, très peu « *savaient pourquoi ils se battaient et pourquoi ils allaient mourir sur la Marne...* ».<sup>(2)</sup>

### Un lourd bilan

**91 600 soldats venus de l'Empire sont morts pour la France**, dont environ 30 000 tirailleurs algériens et autant, voire plus, de leurs 181 512 « confrères » sénégalais qui constituaient l'essentiel de ce que le général Mangin appelait « *la Force noire* » dès 1910. En 1924 est inauguré à Reims un monument à ses héros (démonté par les troupes d'occupation allemande en 1940).

En 2008, à l'occasion du 90<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918, Reims a de nouveau rendu solennellement hommage à ces combattants, ceux que Léopold Sédar Senghor surnommait les « **Dogues noirs de l'Empire** ».

Celui-ci, par ses dimensions, comme son équivalent britannique, a donc conféré son caractère mondial à la guerre. S'il a recruté de nombreux soldats de ses colonies, il n'a pas su assez tôt leur offrir l'émancipation en retour.

**Alors que certains considèrent que les troupes coloniales ont été oubliées par le Centenaire, la Ville de Chalette, dont la population compte de nombreux descendants, est heureuse et fière d'éclairer leur sacrifice et invite le plus grand nombre à venir voir l'exposition relatant leur histoire lors de la fête au lac les 4 et 5 juin prochains.**

Michel VERBEKE

pilote opérationnel de la *Mission pour le Centenaire de la Première Guerre mondiale*

(1) *Afrique occidentale française et Afrique équatoriale française.*

(2) *Ferhat Abbas, Constantine, novembre 1922.*



**4/5**  
JUN 2016

## fête de Chalette

**ENTRÉE GRATUITE**

STAND DE LA VILLE

## LE FRONT POPULAIRE L'EXPO

Il y a 80 ans, le Front populaire signait des réformes historiques synonymes de grands progrès sociaux et de justice pour tous. L'exposition est composée de 15 panneaux et présente les événements du Front populaire mais aussi le contexte historique global de l'époque.

LES PROJETS MUNICIPAUX 2014/2020 / SAMEDI 4 JUIN

**16H30 CONFÉRENCE DÉBAT :**  
LE FRONT POPULAIRE D'ÊTRE À AUJOURD'HUI

**2 CONCERTS**  
ÉVÉNEMENTS

## LUKE

SAMEDI 4 JUIN • 21 HEURES



Luke est un groupe de rock français qui a explosé fin 2003 et qui est passé en boucle sur toutes les radios. Souvent comparés à Noir Désir, le chanteur Thomas Boulard et sa bande n'ont pas à rougir du rapprochement fait avec cet autre groupe originaire de Bordeaux.

En première partie à 20 heures, « Skawak », groupe vainqueur 2015 du tremplin musical « Label Trem » organisé par la radio C2L.

## ANGEL YOS Y LA MECANICA LOCA

DIMANCHE 5 JUIN • 17 HEURES

Né à La Havane, auteur - compositeur - interprète et producteur, Angel Yos possède plus de 20 ans d'expérience dans la musique. Depuis son arrivée en France en 1999, il est animé par la passion et l'envie de faire découvrir la musique cubaine, sa richesse et ses racines.



## Brèves

### Foire aux particuliers du Bourg :

organisée par le service *Vie des quartiers* le **jeudi 5 mai** de 8 heures à 18 heures.

### Comités de quartiers :

- *Lancy* : **réunion le mercredi 11 mai à 18 heures** salle Henri-Barbusse

### Médiathèque :

- animation *Petits lecteurs*, samedi 14 mai à 15 h 30  
- animation *Bébés lecteurs*, samedi 28 mai à 10 h 30

### Croqueurs de pavés :

soirée **spectacle samedi 21 mai 20 heures** sous chapiteau chauffé 14 rue Roger-Salengro. Au programme : *Poils au cuir* (cirque burlesque), *Nomorpa* (théâtre d'objets), *Les têtes de piafs* (chansons françaises). Entrée libre.

### Avocat conseil :

prochaine permanence **mercredi 25 mai**, sur rendez-vous au 02.38.89.59.03 ou 59.04

### Amis des écoles de Chalette :

soirée **récréative vendredi 27 mai** à 20 h 30 au Hangar.

### Association des commerçants de Vésines :

**vide grenier le samedi 2 juillet** de 6 h à 19 h parking du centre commercial *Hyper Casino* - Inscriptions au 06.73.44.68.56 dès maintenant. 2 € le m<sup>2</sup> - Restauration sur place.

VENEZ DÉCOUVRIR DES ASSOCIATIONS ET PROFITER DES ANIMATIONS, DE LA RESTAURATION, DU VILLAGE DES SPORTS ET DES SERVICES MUNICIPAUX



**À BIENTOT !**



www.goodby.fr

## Ateliers informatiques de l'Espace Public Numérique :

ils se déroulent tous les samedis à 16 heures à la Médiathèque. Gratuits, ils s'adressent à tous les publics. Il suffit de posséder la carte Agorame et de s'adresser à l'animateur. **Prochains ateliers :**  
**14 mai** : fichiers au format .zip,  
**21 mai** : réserver des billets sur Internet, **4 juin** : diaporama avec Picasa, **11 juin** : cloud OneDrive, **18 juin** : créer un PowerPoint Online, **25 juin** : site de l'AGORAME, **2 juillet** : Internet Surprise, **9 juillet** : préparer son itinéraire sur Internet, **23 juillet** : transférer ses photos de vacances.

**Jeudi 2 juin** : 10h à la médiathèque, réunion « Ateliers informatiques » dans le cadre du SEMURPA. Ces ateliers s'adressent aux retraités et personnes âgées.  
**Objet** : préparation des ateliers 2016/2017 et inscriptions.